



Le +syndical

SYNDICAT des CADRES et MAÎTRISES de la Distribution des EAUX
et des ACTIVITÉS CONNEXES
12 Impasse du PONT COLBERT
78000 VERSAILLES

COMPTE-RENDU LIBRE DE LA REUNION DU CSE CENTRAL EXTRAORDINAIRE DU MARDI 14 NOVEMBRE 2023

Teams - début 09h00

Représentants de la Direction : Mmes CHALIGNE S. GRESLIER E. BARDOU A., M. PROD'HOMME et M. SAVIGNY.

FO : S. VINCENT- F. BOUONAFORTUNA – D. AUDRIX – D. AYCART – B. CONSTANTIN – D. FROMENT – D. KERGOAT – C. LAURENT – E. MERMET – J.Y. PERRIGAULT – D. PICARD – A. RUBLON
CFTC : Bruno MICHEL
CFE-CGC : Corinne COURSON – Sandra CHATAIN et Eric PATRIAS
CFDT : LE CLEACH Patrice
CGT : Thierry BRIERE – Hugues PORCHEL

La séance débute à 13h30.

LA CGT fait une déclaration au sujet des astreintes.

Mr le président,

Vos élus de la CGT qui se font la voix des salariés de SAUR, vous demandent la réouverture immédiate des négociations sur l'accord astreinte entamées en février 2022.

Nous le personnel qui sommes soumis à l'accord d'astreinte qui date tout de même du 11 septembre 2014, ne supportons plus l'écart, voire le gouffre qui nous sépare des deux autres entreprises majeures de l'eau. Notre société par votre intermédiaire, se compare régulièrement à eux et se gargarise d'être à leur niveau voir même au-dessus.

Pour rappel, nous sommes à l'heure actuelle rémunéré 189.42 euros pour une semaine complète alors que nos concurrents sont largement au-dessus, en effet Veolia est à 270 euros (290 en 2025) et Suez à 273.86 euros !

Cette situation n'est plus tolérable ni acceptable !

Lors des transferts entrants ou sortants, la première revendication des salariés concernés est la rémunération de l'astreinte. Même les ressources humaines sont en difficultés face cette problématique et se retrouvent à devoir leur compenser la différence sur leur salaire de base ce qui accroît les inégalités salariales chez SAUR.

Pire, certains de nos collègues quittent notre entreprise pour cette même raison, à savoir qu'ils augmentent leur pouvoir d'achat en moyenne de plus de 1200 euros à l'année.

Merci pour votre écoute.



Le +syndical

SYNDICAT des CADRES et MAÎTRISES de la Distribution des EAUX
et des ACTIVITÉS CONNEXES
12 Impasse du PONT COLBERT
78000 VERSAILLES

La Direction répond à la déclaration que l'accord sur l'astreinte n'est pas encore finalisé. Mais les OS ont refusé cet accord notamment en raison de la revalorisation à hauteur de 10% n'était pas suffisante.

Les OS trouvaient qu'il s'agissait d'un bon accord mais la revalorisation financière des astreintes n'est pas suffisante. L'augmentation était de l'ordre de 19 euros.

Les OS relèvent que l'accord de 2014 en vigueur à ce jour en raison de l'absence de signature du nouvel accord 2022 or certains nouveaux métiers ne sont pas prévus dans l'ancien accord.

De fait la mise en place de la nouvelle organisation de l'astreinte avec les nouveaux métiers, n'est pas compatible et les OS se laissent la possibilité de saisir l'inspection du travail en raison de l'absence de ces métiers dans l'ancien accord.

Les OS relèvent que nos concurrents paient beaucoup mieux les astreintes que chez Saur. Xavier SAVIGNY répond que nos concurrents payent mieux mais que les salariés sous astreintes sortent moins ceci rend sans doute possible le paiement plus avantageux.

De plus, elles rappellent qu'il y a eu des cas où la prime d'astreinte a été utilisée comme moyen de rémunération détournée.

Ce qui est anormal et donne lieu à des régularisations sur le salaire de base pour sortir de ces situations anormales. La Direction est d'accord pour des astreintes mieux rémunérées si le nombre de sortie baisse.

Une suspension de séance est demandée.



Le + syndical

SYNDICAT des CADRES et MAÎTRISES de la Distribution des EAUX
et des ACTIVITÉS CONNEXES
12 Impasse du PONT COLBERT
78000 VERSAILLES

1. **Projet d'évolution de l'Organisation Saur au 1er janvier 2024 : information et consultation du CSEC UES EAU - Remise d'avis du CSEC :**

Le CSEC rend un avis défavorable à l'unanimité des membres titulaires élus présents.

AVIS DU CSEC UES EAU France DU 14/11/2023 SUR LE PROJET D'ÉVOLUTION DE L'ORGANISATION SAUR

Concernant le projet de réorganisation visant à créer une direction unique de l'Eau France, de supprimer les deux DGA et de réduire le nombre des Directions Régionales de 11 à 5, les membres du CSEC rendent à l'unanimité un avis défavorable pour les raisons évoquées ci-après :

Dans un premier temps, les membres du CSEC font tout de même part de leur étonnement du calendrier de cette nouvelle réorganisation deux ans seulement après le projet trans 'organisation et quelques mois après les élections professionnelles.

Les membres du CSEC ont pris connaissance des motivations avancées par la Direction et des grandes lignes du projet, mais, à ce stade, les détails de cette nouvelle réorganisation ne sont pas connus avec suffisamment de précisions pour permettre au CSEC de rendre un avis totalement éclairé notamment sur les conséquences sociales éventuelles.

Les membres du CSEC ont bien pris note des engagements de la Direction sur l'absence de nouvelle GEPP ou de mesures sociales impactant l'emploi (PSE, PDV...).

Les membres du CSEC seront vigilants sur l'animation des différents CSEE et que ces derniers soient présidés par le Directeur de région.

Les membres du CSEC demandent une information des modalités de mise en œuvre de ce nouveau projet de réorganisation et notamment des conséquences sur l'emploi en amont des consultations qui seront faites dans les CSEE régionaux dans le respect des prérogatives de ces instances.

La Direction répond qu'elle remercie les élus pour la qualité des débats qui ont eu lieu même si le CSEC rend un avis défavorable à l'unanimité.

La Direction confirme qu'il n'y aura pas de PDV, ni de PSE suite à cette réorganisation. Elle indique qu'elle tiendra informé le CSEC dans la mise en œuvre de la réorganisation.

Le Secrétaire du CSEC demande des précisions sur le rattachement des Responsables des Ressources Humaines suite à la nomination de Jana KLEY. Xavier SAVIGNY confirme qu'elle sera son adjointe mais que tous les RRH seront rattachés à Xavier SAVIGNY ainsi que le service paie.

Jana KLEY aura la gestion du Corporate.



Le +syndical

SYNDICAT des CADRES et MAÎTRISES de la Distribution des EAUX
et des ACTIVITÉS CONNEXES
12 Impasse du PONT COLBERT
78000 VERSAILLES

Les OS demandent si les noms des 5 nouveaux DEX seront transmis au CSEC avant la fin de l'année. Xavier SAVIGNY répond que les noms seront connus d'ici la fin de cette semaine et qu'il en informera les élus.

Les OS insistent sur le fait de présenter la nouvelle organisation de chaque région en primeur au CSE locaux.

La Direction répond qu'elle va régulièrement au-delà de ses obligations légales. Pas de souci pour informer le CSEC

2. Compte-rendu de la réunion de la Commission Economique du CSEC du 11 octobre 2023 (Résultats au 30 juin 2023)

Jean-François NOEL prend la parole afin de faire le compte rendu de la commission économique. Il indique que le rapport concerne les comptes arrêtés au 30 juin et que depuis « beaucoup d'eau est passé sous les ponts » et que les chiffres ont changé.

Au 30 juin 2023, la balance commerciale très positive 23M€ de CA et un niveau d'EBITDA en augmentation nette. Il s'agit d'une excellente nouvelle.

LE CHIFFRE D'AFFAIRES ET L'EBITDA CONSOLIDÉS – GROUPE HIME

Cf. Annexes
Détail croissance organique et
M&A

En millions d'euros	06/2022	06/2023	Var.		B S1 2023	Var. N / B	
			Valeur	%		Valeur	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	902,4	1 008,6	+106,2	+11,8%	1 036,7	-28,1	-2,7%
Eau France	564,7	617,6	+52,9	+9,4%	622,5	-4,9	-0,8%
Industrie	126,1	210,1	+84,0	+66,6%	216,1	-6,0	-2,8%
Ingénierie	66,2	74,6	+8,4	+12,7%	75,6	-1,0	-1,3%
International	145,4	106,4	-39,0	-26,8%	122,6	-16,2	-13,2%
EBITDA	115,2	98,1	-17,1	-14,8%	97,3	+0,8	+0,8%
Eau France	71,6	57,5	-14,1	-19,7%	64,7	-7,2	-11,1%
Industrie	12,0	32,4	+20,4	n.s	29,2	+3,2	+11,0%
Ingénierie	3,7	4,3	+0,6	+16,2%	4,1	+0,2	+4,9%
International	23,9	11,2	-12,7	-53,1%	7,3	+3,9	+53,4%
Corporate	4,1	-7,3	-11,4	n.s	-8,0	+0,7	-8,8%
En % du chiffre d'affaires							
EBITDA	12,8%	9,7%	-3,0 pts		9,4%	+0,3 pts	
Eau France	12,7%	9,3%	-3,4 pts		10,4%	-1,1 pts	
Industrie	9,5%	15,4%	+5,9 pts		13,5%	+1,9 pts	
Ingénierie	5,6%	5,8%	+0,2 pts		5,4%	+0,3 pts	
International	16,4%	10,5%	-5,9 pts		6,0%	+4,6 pts	



Le + syndical

SYNDICAT des CADRES et MAÎTRISES de la Distribution des EAUX
et des ACTIVITÉS CONNEXES
12 Impasse du PONT COLBERT
78000 VERSAILLES

Les acquisitions faites en 2022 jouent à plein sur le premier semestre 2023 qui permettent à l'industrie d'être extrêmement rentable.

Le secteur qui va moins bien, baisse de 14 M€ pour le secteur Eau France. Au 31 décembre, il faut s'attendre à ce que le secteur ne soit pas au niveau des attentes. Les objectifs seront très inférieurs à ce qui était prévu.

Globalement on avait 32 M€ de trésorerie sur le BFR sera très dégradé, au 30 septembre, cela en raison du paiement plus rapide des fournisseurs, les surtaxes sont payées également plus rapidement.

De plus l'effet des hausses tarifaires ne se fait pas encore sentir, car nos clients consommateurs mensualisés ne seront répercutés qu'en fin d'année.

FLUX DE TRÉSORERIE

En Millions d'euros	06/2022	06/2023	Variations	
			Valeur	%
EBITDA	115	98	-17	-14,8%
Charges et produits financiers et différence de change	1	2	+1	n.s.
Variation du besoin en fonds de roulement	-32	-143	-111	-34,6%
Impôts décaissés/encaissés	-4	-5	-1	+25,0%
Dividendes versés par les sociétés mises en équivalence	5	5	+0	+0,0%
Résultat exceptionnel d'exploitation	-33	-12	+21	-63,6%
Autres	8	-0	-8	n.s.
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	123	-54	-177	n.s.
Investissements bruts en immobilisations incorporelles et corporelles	-62	-84	-22	+35,5%
Cessions d'actifs incorporels et corporels	1	-1	-2	n.s.
Fond de roulement	-12	-6	+6	-50,0%
CAPEX NET	-72	-90	-18	+25,0%
Flux net de trésorerie lié aux investissements dans les actifs financiers	-186	-13	+173	-93,0%
périmètre de change	6	1	-5	-83,3%
Flux nets de trésorerie générés par les opérations d'investissements	-252	-102	+150	-59,5%
Intérêts financiers payés	-4	-5	-1	+25,0%
Dividendes payés	-2	-1	+1	n.s.
Change - RCF	150	-100	-250	n.s.
Obligation émise au cours de la période		300	+300	
Autres variations de dettes financières	50	-42	-92	n.s.
Flux de trésorerie de financement	195	152	-43	-22,1%
Incidence des variations des taux de change et autres			+0	
FLUX DE TRÉSORERIE	66	-4	-70	n.s.

Cf. slide suivante :
Détail Variation du BFR

Les investissements réalisés concernent principalement l'Eau France (40 M€) sur le concessif ainsi que l'Industrie (38 M€).

Comprend l'acquisition de SUEZ INDUSTRIAL WATER Ltd pour 10 M€ ; ainsi que 3 M€ de prêts aux entités portugaises.

En 2022 le segment prenait notamment en compte l'acquisition d'AQUAPOR pour 142 M€

- Les autres variations de la dettes financières comprennent :
 - 22 M€ de dettes de locations IFRS 16 ;
 - 7 M€ de remboursement de dettes AQUAPOR ;
 - 5 M€ de remboursement de dettes SUEZ INDUSTRIAL WATER Ltd
 - 4 M€ de nouvelles redevances obligatoires.
- Pour rappel, les autres variations de la dettes financières comprenaient au S1 2022 :
 - 100 M€ de prêt en provenance des actionnaires ;
 - 21 M€ de dettes de locations IFRS 16 ;
 - 30 M€ de remboursement de dettes par NIJHUIS NORTH AMERICA.



Strictement Personnel et confidentiel

UES EAU - SAUR - 30/06/2023 48

Les coûts d'inflation ne sont pas répercutés intégralement sur les contrats par nos formules de variation qui ne semblent pas suffisamment adaptées à cette période fortement inflationniste.

Jean-François NOEL alerte la Direction sur le fait qu'à terme, Saur pourrait avoir des difficultés en raison de l'absence de répercussion des coûts liés à l'inflation.



Le +syndical

SYNDICAT des CADRES et MAÎTRISES de la Distribution des EAUX
et des ACTIVITES CONNEXES
12 Impasse du PONT COLBERT
78000 VERSAILLES

Sur l'Arabie Saoudite, le contrat sera repris uniquement par MASA. La société locale a décidé de ne pas reprendre de partenaire.

Le Secrétaire du CSEC demande si Alexandra BARDOU peut apporter des précisions sur ce qui vient d'être évoqué par l'expert-comptable.

Alexandra BARDOU explique que Saur essaie d'avoir des leviers sur les facturations qui tiennent compte de la situation actuelle. Le constat est le même et la situation ne s'est pas améliorée depuis le 30 juin.

Le Secrétaire du CSEC demande s'il est possible d'avoir une amélioration sur 2024. Alexandra BARDOU répond que la Direction travaille sur des leviers afin d'améliorer les chiffres.

Il demande également si le Business Plan sera revu sur l'année 2024.

Le Secrétaire demande que si le BP est revu, il devra y avoir une renégociation de l'accord sur l'intéressement. Trop tard pour 2023 maintenant ce ne sera possible qu'en juin 2024.

Les OS demandent si Saur a un risque sur les « convent » (engagements financiers).
Xavier SAVIGNY indique qu'il est possible qu'on soit à moins 30M€ d'ici la fin de l'année.

Alexandra BARDOU indique que Saur est très en dessous des engagements financiers mais que les projections frôlent le seuil qui déclencherait la renégociation de la dette.

Les OS indiquent que d'ici 2024, la valeur de la part de Saur risque de chuter fortement juste avant la possibilité de déblocage.

Xavier SAVIGNY répond que cette part a fortement augmenté récemment et que si la valeur de la part chute, ce ne sera pas dans les mêmes proportions que l'augmentation qui est intervenue cette année.

L'expert-comptable indique qu'il a le sentiment que les clauses d'indexation ne sont pas adaptées à une forte inflation. Il demande à la Direction si elle confirme le problème était connu avant cette période. Les clauses d'indexation paraissent inopérantes aujourd'hui et cela explique une partie de la dégradation des résultats financiers de Saur.

Xavier SAVIGNY indique que la profession travaille ces index toutefois avec difficultés car il est opposé qu'ils sont favorables au pouvoir d'achat des consommateurs.



Le +syndical

SYNDICAT des CADRES et MAITRISES de la Distribution des EAUX
et des ACTIVITES CONNEXES
12 Impasse du PONT COLBERT
78000 VERSAILLES

ACTIVITE INTERNATIONALE

Cf. Annexes
Détail croissance organique et M&A

Croissance organique CA : -2,0%

En millions d'euros

	06/2022	06/2023	Var.		B S1 2023	Var. N / B	
			Valeur	%		Valeur	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	145,4	106,4	-39,0	-26,8%	122,6	-16,2	-13,2%
Espagne	53,9	56,2	+2,3	+4,3%	60,6	-4,4	-7,3%
Portugal	39,9	34,0	-5,9	-14,8%	33,6	+0,4	+1,2%
Colombie	5,3		-5,3	-100,0%		+0,0	
Pologne	35,3	3,8	-31,5	-89,2%	7,4	-3,6	-48,6%
Arabie Saoudite	1,1	0,3	-0,8	-72,7%	9,1	-8,8	-96,7%
Autres	9,9	12,1	+2,2	+22,2%	11,8	+0,3	+2,5%
EBITDA	23,9	11,2	-12,7	-53,1%	7,3	+3,9	+53,4%
Espagne	10,9	3,6	-7,3	-67,0%	5,1	-1,5	-29,4%
Portugal	13,0	10,5	-2,5	-19,2%	7,1	+3,4	+47,9%
Colombie	0,1		-0,1	-100,0%		+0,0	
Pologne	3,0	1,1	-1,9	-63,3%	1,4	-0,3	-21,4%
Arabie Saoudite	-2,0	-2,0	+0,0	+0,0%	-2,5	+0,5	+20,0%
Autres	1,5	2,1	+0,6	+40,0%	0,4	+1,7	n.s
Frais Généraux	-2,7	-4,2	-1,5	+55,6%	-4,2	+0,0	+0,0%
En % du chiffre d'affaires							
EBITDA	16,4%	10,5%	-5,9 pts		6,0%	+4,6 pts	
Espagne	20,2%	6,4%	-13,8 pts		8,4%	-2,0 pts	
Portugal	32,6%	30,9%	-1,7 pt		21,1%	+9,8 pts	
Colombie	1,9%		-1,9 pt			+0,0 pts	
Pologne	8,5%	28,9%	+20,4 pts		18,9%	+10,0 pts	
Arabie Saoudite	-181,8%	-666,7%	-484,8 pts		-27,5%	-639,2 pts	
Autres	15,2%	17,4%	+2,2 pts		3,4%	+14,0 pts	

L'Espagne perd 14 points de taux de marge sur un an.



Strictement Personnel et confidentiel

UES EAU - SAUR - 30/06/2023 36

Xavier SAVIGNY indique que Saur a gagné un beau contrat au Qatar l'année dernière. Il indique que la baisse de l'EBITDA était anticipée et que nous sommes quasi sur la ligne.

De plus nous avons gagné de beaux clusters que nous espérons transformer en concessions de longues durées malgré une concurrence féroce.

Pour les travaux, il faut mettre en œuvre une bonne stratégie afin de faire évoluer positivement l'activité. Ils servent notamment pour améliorer la rentabilité de nos DSP en les intégrant lors des réponses.

Le CSEC du 05 décembre 2023 sera dédié à la présentation des orientations stratégiques, la Directrice Financière Groupe sera conviée ainsi que Patrick BLETHON. Le budget ne peut pas être communiqué avant le 31 décembre.

Saur étant coté sur le marché obligataire de BERLIN, l'information est réservée aux détenteurs d'obligation avant la communication aux élus. L'expert-comptable indique que sans les chiffres, les tendances, les élus ne pourront pas se prononcer sur les orientations stratégiques du Groupe.

Sonia CHALIGNE indique que les orientations stratégiques ne concernent pas les chiffres financiers du groupe. L'expert-comptable indique que les orientations stratégiques peuvent comporter quelques chiffres et il anticipe le sujet. Les chiffres ne sont que prévisionnels, l'expert-comptable demande au moins les tendances si la communication des chiffres n'est pas possible.

Les OS demandent si le Patrick BLETHON pourra communiquer quelques informations sur les nouvelles acquisitions récentes.

Les OS demandent quels fonds ont été utilisés pour l'acquisition de CIRTEC



Le +syndical

SYNDICAT des **CADRES** et **MAITRISES** de la **D**istribution des **E**AUX
et des **A**CTIVITES **C**ONNEXES
12 Impasse du PONT COLBERT
78000 VERSAILLES

Réponse : fonds Saur, et sur NSU,

Réponse : le closing sera fait sur 2024 une partie financée par Saur et une partie par l'actionnaire.

Les OS relèvent que la situation n'est pas très confortable car la Direction demande que les salariés se serrent la ceinture et en même temps, Saur rachète d'autres sociétés et dépense les fonds.

Fin de la réunion : 14h46

Vos représentants : Mme COURSON C, Mme S CHATAIN, M. E. PATRIAS

CFE-CGC